

Engagement AMAP Las Branas (amap-las-branas.fr)

saison 26

du 3 novembre 2020 au 27 avril 2021

JE

m'ENGAGE auprès de l'AMAP Las Branas :

Nom - Prénom

- à régler,
 - ma participation aux frais de fonctionnement (3^e en espèce)
 - le montant de mes achats, dès la validation de mes contrats et de les honorer.
- à respecter
 - les horaires de distribution le mardi de 18h30 à 19h30 maximum à la ferme St. Joseph.
 - les Amapiens et les producteurs ainsi que la Charte des AMAP.
- faire une tâche en fonction des besoins. Entre autres,
 - m'inscrire pour assurer la permanence. (minimum 1 fois pas saison)
- à participer à la réunion annuelle.

SI JE NE PEUX PAS récupérer mes produits :

- je dois m'organiser pour que quelqu'un prenne mes denrées. (aucun remboursement possible)

Sinon,

- pour les fruits - légumes – œuf - produits laitiers – pain,
 - mon achat devient panier solidaire. Il est offert au foyer, St. Joseph, qui nous héberge.
- pour les autres produits :
 - libre au producteur de me les représenter, ou pas.

La signature de l'engagement et le versement de 3^e (en espèce) sont nécessaires à l'activation de mon compte AMAPJ (amapj.amap-bearn.fr), et donc de la validation de mes contrats.

par amapien :

2^e servent au fonctionnement (AMAPJ, site Las Branas, bureautique,)

1^e versé au CIVAM, (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural)

Après lecture des conditions, je confirme mon adhésion à l'AMAP Las Branas

DATE ET SIGNATURE :

ma signature

représentant AMAP Las Branas

Pour la sécurité des cavaliers, il est interdit de se garer sur le parking du poney club.

-----A COMPLETER-----

Adhésion AMAP Las Branas, saison 26, du 3 novembre 2020 au 27 avril 2021
à remettre avec 3^e (en espèce) (Aucun contrat ne sera pris sans engagement)

Nom et prénom

Adresse :

Mail :

Téléphone(s)

Votre signature, date

Vos informations sont visibles, par chaque amapien, via AMAPJ